



République Française – Département de Vaucluse – Arrondissement d'Apt
MAIRIE DE CABRIERES D'AVIGNON
Commune membre de l'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse

**Arrêté municipal autorisant à titre exceptionnel l'ouverture
de débits de boissons temporaire lors de manifestations publiques
2024-010-AU**

Le Maire de Cabrières d'Avignon

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2212-2,

VU le code de la santé publique et notamment ses articles L 3335-1, L 3334-2 et L 3335-4,

VU l'arrêté préfectoral fixant les heures d'ouverture et de fermeture des débits de boissons,

VU la demande du 22/04/2024 formulée par l'Association « les Amoureux de la Valse », et son représentant Monsieur Lionel HUSSON président,

Arrête

Article 1 - A l'occasion d'une manifestation publique « soirée dansante » qui aura à lieu sur le site de la forêt des Cèdres, 84220 Cabrières d'Avignon

Le samedi 08 juin 2024 de 19h00 à minuit.

Mr Lionel HUSSON, Président de l'association, est autorisé à vendre des boissons des groupes 1 et 3 à savoir :

- boissons du premier groupe : les boissons sans alcool ou les jus de fruits ou de légumes non fermentés ou ne comportant pas, à la suite d'un début de fermentation, de traces d'alcool supérieures à 1,2 degré d'alcool ;

- boissons du troisième groupe : vin, bière, cidre, poiré, hydromel, auxquelles sont joints les vins doux naturels, ainsi que les crèmes de cassis et les jus de fruits ou de légumes fermentés comportant de 1,2 à 3 degrés d'alcool, vins de liqueur, apéritifs à base de vin et liqueurs de fraises, framboises, cassis ou cerises, ne titrant pas plus de 18 degrés d'alcool pur.

Article 2 - Cette autorisation est limitée à 5 par an.

Article 3 – La Maire de la commune, le Garde champêtre et la brigade de gendarmerie compétente sont chargés de l'exécution du présent arrêté et seront destinataires d'une ampliation. La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

Fait à Cabrières d'Avignon le 23 avril 2024.

Le Maire

Delphine CRESPIER
(Vaucluse)

Affiché le 25/04/2024